

# Fiche de procédure

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives	2015/0001(NLE)
Procédure terminée	
Possibilités de pêche dans les eaux de l'Union européenne des navires de pêche battant pavillon du Venezuela dans la zone économique exclusive située au large des côtes de la Guyane française. Déclaration	
Sujet 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche 3.15.15 Accords de pêche et coopération	
Zone géographique Venezuela Guyane française	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 Pêche	Rapporteur(e) fictif/fictive	
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	DG de la Commission <a href="#">Affaires maritimes et pêche</a>	 <a href="#">MATO Gabriel</a>	
		 <a href="#">CORBETT Richard</a>	
		 <a href="#">BILBAO BARANDICA</a> <a href="#">Izaskun</a>	
		Commissaire	
		VELLA Karmenu	